

« POUR NOUS IL L'A FAIT PÉCHÉ »

Sur II Corinthiens V, 20 - VI, 2

(V, 20) *C'est pour Christ que nous sommes en ambassade, puisque c'est Dieu qui appelle par nous. Nous vous (le) demandons pour Christ, réconciliez-vous avec Dieu. (21) Celui qui n'a pas connu de péché, pour nous il l'a fait péché, afin que nous, nous devenions justice de Dieu en lui. (VI, 1) Étant ainsi à l'œuvre avec (lui), nous vous appelons aussi à ne pas recevoir en vain la grâce de Dieu. (2) Il dit, en effet : En un moment favorable je t'ai exaucé, et en un jour de salut je t'ai secouru. Voici maintenant un moment tout à fait favorable, voici maintenant un jour de salut.*

L'ambiguïté du « pour »

Dans ce passage, où elle est présente par trois fois, la même préposition du texte original grec, suivie du même cas, a été traduite en français par la même préposition. Il s'agit de « pour ». On lit, en effet, d'abord : *C'est pour Christ que nous sommes en ambassade...* Ensuite : *Nous vous (le) demandons pour Christ...* Et, enfin : *...pour nous il l'a fait péché...*

Dans l'usage habituel de la langue un tel emploi donne à « pour », entre autres, soit la signification de « pour la défense de, en faveur de » soit celle de « au lieu de, à la place de ». Or, dans le passage que nous lisons, nous prendrons garde de ne pas choisir entre les deux.

Ainsi l'*ambassade* dont il est fait état laisse entendre que l'envoyé, celui qui dit *nous*, est au lieu, à la place de celui qui l'a envoyé, c'est-à-dire de *Christ*. Mais rien n'interdit de penser aussi que cette *ambassade* est pour la défense, en faveur de ce même *Christ*.

S'agit-il, ensuite, de comprendre *nous...demandons pour Christ*, pourquoi ne pas entendre que, tout à la fois, *nous* prenons la place de *Christ* et aussi *nous* agissons encore en sa faveur ?

Enfin, celui qui a été *fait péché*, puisqu'il l'a été *pour nous*, comment décider s'il l'a été à notre place ou seulement, si l'on peut dire, aussi en notre faveur ?

Il est remarquable que, dans les deux premières des trois occurrences, c'est *Christ* qui est en cause. C'est lui dont *nous* prenons la place et c'est lui encore en faveur et pour la défense de qui on agit. Il est donc considéré comme quelqu'un à propos de qui il n'est pas possible de

choisir entre les deux significations, entre le *pour* du remplacement et le *pour* de la défense. En revanche, dans le troisième et dernier emploi, il s'agit de *nous*. Mais, même alors, *Christ* n'est pas absent, mais c'est lui, *Christ*, qui *nous* prend notre place et qui *nous* défend.

Un appel qui prend un contenu

C'est pour Christ que nous sommes en ambassade, puisque c'est Dieu qui appelle par nous. Nous vous (le) demandons pour Christ, réconciliez-vous avec Dieu.

C'est Dieu qui appelle par nous. Ainsi *Dieu* appartient-il à l'ordre de ce qu'on peut nommer l'entretien. Dans cet ordre, il ne se contente pas d'y être comme un locuteur, de parler : il va jusqu'à appeler, c'est-à-dire qu'il adresse sa parole à quelqu'un comme à un interlocuteur avec lequel, quoi qu'il dise, il établit et poursuit une relation qui est d'une tout autre nature que peut l'être un contact dans l'espace et, de cet interlocuteur, éventuellement, il attend une réponse.

Que la parole, ici, soit spécifiée comme un appel n'est pas indifférent. Certes, la parole adressée peut présenter un élément de signification particulière, un contenu. Or, ici, rien de tel n'est mentionné. Ainsi ce qui est marqué expressément par le terme d'appel, c'est moins la teneur d'un message particulier que l'institution d'un lien, la pure situation de communication.

En revanche, les acteurs qui interviennent dans l'appel sont expressément nommés : il s'agit de *Dieu* et de *nous* et même, plus exactement encore, de *Dieu* qui, pour appeler, passe par *nous*.

Quant aux destinataires de l'appel, ils sont désignés par *vous*.

Mais, *puisque c'est Dieu qui appelle par nous*, les porteurs de cet appel, ses hérauts voient leur statut socialement déterminés : ils sont *en ambassade*. Or, celui qu'ils représentent, ce n'est pas *Dieu* lui-même mais *Christ*.

Il y a plus encore. En effet, si l'on peut nommer celui *pour* qui *nous sommes en ambassade*, et lui donner le nom de *Christ*, c'est précisément parce qu'existent des rapports bien particuliers entre *Dieu* et *Christ*, d'une part, et, d'autre part, entre *nous* et *Christ*, certes, mais aussi entre *nous* et *Dieu*.

Commençons par porter l'attention sur le rapport entre *Christ* et *nous*, puisque c'est lui qui est affirmé d'abord.

En donnant toute sa force au *pour* et à son ambiguïté, on doit comprendre, semble-t-il, que *nous* ne sommes pas *Christ* mais que *nous* sommes à sa place, comme l'est un ambassadeur, que *nous* parlons comme il parlerait, s'il était là en personne, et que, comme l'est encore un ambassadeur, *nous* défendons sa cause. Ainsi notre parole d'ambassadeurs ne consiste pas seulement en un énoncé proféré : son énonciation est une action.

Mais, s'il en est ainsi, c'est parce que, très radicalement, *c'est Dieu qui appelle par nous*. Autrement dit, ce *Dieu* qui passe par notre intermédiaire, qui *appelle par nous*, entretient une relation étroite avec *Christ* et cette relation se manifeste dans l'*ambassade* que *nous* exerçons au nom du *Christ* absent et afin de rendre présente et efficace l'action de ce *Christ*, et cela par notre seule parole.

Il va de soi que, s'il en est ainsi qu'on vient de dire, c'est parce que notre *ambassade pour Christ* rend présente, actuelle et efficace la relation même qui unit *Dieu* et *Christ*. Notre *ambassade* ne crée pas cette relation mais elle en propage les effets dans l'histoire humaine. Or ces effets ne viennent pas supprimer la liberté que suppose la réponse qu'on donne à un appel. Ils ouvrent plutôt la possibilité d'une telle réponse libre. Et la teneur de cette réponse que *nous* donnerons, c'est elle qui, rétrospectivement pour ainsi dire, chargera l'appel lui-même d'un contenu élémentaire, premier, radical : il apparaîtra comme un appel à la réconciliation avec *Dieu*.

Nous disons en effet : *Nous vous le demandons pour Christ, réconciliez-vous avec Dieu*. C'est avec *Dieu*, observons-le, non pas avec *Christ*, que la réconciliation est appelée à se produire. En effet, *Christ*, est d'abord celui qui *nous* demande, à *nous* et à *vous* ensemble, de *nous* réconcilier avec *Dieu* : en effet, nous sommes seulement à sa place. Car il est, lui, ce que nous ne sommes pas, *nous* ses ambassadeurs : celui en faveur de qui la réconciliation se produira. Tout se passe donc comme si *Christ* lui-même obtenait quelque chose qu'il aurait perdu, au cas où *nous* accepterions de *nous* réconcilier avec *Dieu*.

« ...*pour nous il l'a fait péché...* »

Au cours de la formulation de l'appel, on a pu observer que le *nous* se distinguait, bien entendu, de *Christ* et de *Dieu*, mais aussi de *vous* : *nous vous (le) demandons*. Si cette remarque mérite d'être faite, c'est parce que, brièvement, le *vous* disparaît, il n'y a plus que *nous* sans distinction aucune, *nous* tous, en quelque façon, alors que mention est toujours faite de *Dieu* et aussi d'un *lui*, qui renvoie manifestement à *Christ*.

« *Celui qui n'a pas connu de péché, pour nous il l'a fait péché, afin que, nous, nous devenions justice de Dieu en lui.* »

Gardons-nous d'oublier l'ambiguïté du *pour*. Rappelons-nous qu'il signifie, tout à la fois et inséparablement, « à la place de... » et « en faveur de... ». Mais, cette fois, ce n'est plus *Christ* qui est remplacé ou favorisé : il s'agit de *nous*, de *nous* tous indistinctement, d'un *nous* qui englobe les ambassadeurs et ceux auxquels ils sont envoyés et auxquels ils s'adressent.

Ainsi notre place est prise par *Christ*. Est-ce à dire que *nous* sommes écartés ? Non pas. Mais, à vrai dire, il ne s'agit plus de la place que *nous* occupons mais de ce que *nous* devenons quand *nous* sommes remplacés par un autre, par *Christ*.

Nous ne disparaissent donc pas. Car il y a de la place pour *nous* et pour *Christ*. Au vrai, il n'est pas question d'espace qui serait le sien ou le nôtre. Penser de cette façon, spatialement,

serait encore méconnaître qu'il ne s'agit pas tant d'investir un lieu, celui où *nous* sommes, que de réaliser la transformation de ce lieu à l'occasion de son occupation par *Christ*. Celui-ci, en effet, en venant là où *nous* sommes, *nous* y laisse, mais *Dieu* fait en sorte qu'il change complètement les suites sur *nous* de notre résidence en ce lieu.

Comment donc se produit ce changement ?

Christ opère ce changement en devenant lui-même ce qu'il n'était pas et que *nous* étions, à savoir *péché*, et en *nous* faisant en lui devenir *justice de Dieu* : *Celui qui n'a pas connu de péché, pour nous il l'a fait péché, afin que, nous, nous devenions justice de Dieu en lui.*

Nous ne sommes donc pas expulsés de là où *nous* étions : *nous* y sommes toujours mais *nous* n'y sommes plus les mêmes. Et, cependant, *nous* pouvons toujours méconnaître ou refuser de reconnaître la transformation de *nous-mêmes* qui s'y est produite. Car elle ne s'impose pas à la façon d'une nécessité. Si réelle qu'elle soit, elle peut n'être pas consentie par ceux-là mêmes qui en ont été gratifiés. Dès lors, il ne reste plus qu'à continuer à rendre présente cette transformation accomplie non pas en parlant d'elle, en dissertant sur elle mais, tels de véritables ambassadeurs, en travaillant sans cesse à faire entendre l'appel. Car, souvenons-nous, *c'est Dieu qui appelle par nous !*

« *Nous vous appelons aussi à ne pas recevoir en vain la grâce de Dieu...* »

Ainsi tout se passe dans le champ d'un appel qui est une *œuvre* véritable. Il s'agit, en effet, de tout autre chose que d'une information ou d'un commentaire sur le déploiement d'une énergie qui serait extérieure à la circulation de la parole. En effet, les ambassadeurs ne se contentent pas d'interpeler à vide, d'émouvoir : ils donnent bien un contenu au message qu'ils portent. Leur discours attire l'attention de leurs auditeurs sur un événement qui porte un nom : il s'agit de la réconciliation. Or, celle-ci n'est pas sans analogie avec la communication elle-même et l'événement qu'elle constitue ne perd rien de sa réalité alors même qu'on le décline dans les termes d'une conversation au cours de laquelle l'un donne, tandis que les autres reçoivent.

Bref, il convient de reconnaître dans la *grâce de Dieu* moins une substance que quelque chose comme un mouvement qui se transmet à la façon d'une parole qu'on donne en l'annonçant et aussi qu'on accueille, mais à laquelle aussi on peut devenir étranger. C'est assurément ainsi qu'il convient d'entendre la déclaration suivante : *Étant ainsi à l'œuvre avec (lui) - il s'agit de Dieu même - , nous vous appelons aussi à ne pas recevoir en vain la grâce de Dieu.*

Certes, il s'agit bien du don d'un *moment favorable*, de l'octroi d'un *jour de salut*. Mais ce *moment* et ce *jour*, tout réels qu'ils soient, se présentent comme la réponse donnée à un appel, comme la suite d'une demande venue de *nous*, comme son exaucement : *En un moment favorable je t'ai exaucé, et en un jour de salut je t'ai secouru.* Or, ce *moment* et ce *jour* ne perdent rien à être comme les péripéties d'un entretien qui se poursuit. Il faudrait plutôt se demander ce qui subsisterait de leur vérité si *moment* et ce *jour* cessaient d'être les variations, toujours nouvelles et imprévisibles, d'une heureuse conversation toujours en cours, à laquelle,

hélas !, *nous* pouvons *nous* soustraire, faisant ainsi la preuve que *nous* pouvons *recevoir en vain la grâce de Dieu*.

« *Celui qui n'a pas connu de péché...* »

Il reste que *nous* pouvons être étonnés, voire scandalisés, d'apprendre que *nous* devenons *justice de Dieu* en vertu d'une *grâce* qui peut d'abord nous paraître bien étrange. Car, enfin, cette *justice* qui *nous* échoit gratuitement, sans que *nous* ayons rien à payer pour l'obtenir, quelqu'un, *Christ*, un innocent, a payé, lui, pour qu'elle *nous* soit acquise.

Sans doute. Pourtant, de n'avoir *pas connu de péché*, tout en étant l'un de *nous* intégralement, n'était-ce point là ce qui qualifiait *Christ* pour prendre notre place et, dans le même temps, agir en notre faveur sans être notre complice, en devenant notre sauveur ?

Plus radicalement encore, en prenant notre place et en agissant en notre faveur, *Christ* ne faisait-il pas la preuve que, si incapables que *nous* soyons par *nous-mêmes* de créer un *moment favorable*, un *jour de salut*, *nous* y parvenons cependant par *la grâce de Dieu* donnée à l'un d'entre *nous* ? Or, cette *grâce* n'est pas une libéralité, une indulgence extrême dont *Dieu*, du fait de sa divinité, ferait preuve. Il est possible, plus simplement, plus scandaleusement aussi, de la qualifier d'un nom qui convient pour désigner un homme. Car elle se confond avec la vie et la mort de l'un d'entre *nous*, c'est la *grâce* qui prend chair de l'innocent condamné et tué.

Dès lors, on le pressent, quiconque est à *l'œuvre avec Dieu* - et qui ne l'est ? - ne peut que confondre son labeur le plus personnel avec l'appel que *Dieu* lui-même *nous* adresse à *ne pas recevoir en vain la grâce de Dieu*. Car, il n'y a pas à en douter, *c'est Dieu qui appelle par nous* et, en conséquence, *c'est pour Christ que nous sommes en ambassade*.

Clamart, le 23 février 2011